

**Décision du 18 octobre 2017 portant désignation d'un intérimaire
(service de contrôle budgétaire et comptable ministériel)
NOR : JUST1729537S**

La contrôlease budgétaire et comptable ministérielle,

Vu le décret n°2005-1429 du 18 novembre 2005 modifié par le décret n°2006-869 du 12 juillet 2006 relatif aux missions, à l'organisation et aux emplois de direction des services de contrôle budgétaire et comptable ministériel ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 2 octobre 2017 portant nomination (contrôle budgétaire et comptable ministériel),

DÉCIDE

Article 1

Mme Arlette DEBRUYERE, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe, est chargée de l'intérim des fonctions de chef du département comptable, en remplacement de Mme Anne-Marie GIERDAL, en situation d'empêchement temporaire.

Article 2

Cette mesure prend effet le 18 octobre 2017.

Article 3

La présente décision sera notifiée à qui de droit.

Fait le 18 octobre 2017.

La contrôlease budgétaire et comptable
ministérielle,

Catherine CHAMPON-KUCKLICK